ON Semiconductor

Compte Rendu de la réunion exceptionnelle du Comité d'Entreprise

du 24 Septembre, 15 & 29 Octobre, 5 Novembre 2012

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines (excusée le 29/10)
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Pascal Aigouy, Collaborateur de la Présidente (excusé le 15/10 & 5/11)
Représentants du Personnel	
Titulaires	**Suppléants**
Philippe Soum, Secrétaire	Julie Athanassiadis
Pierre-Axel Berland, Secrétaire-adjoint	Olivier Martinez
Bernard Clarysse, Trésorier (excusé le 15/10, 29/10 & 5/11)	André Saillart (excusé le 24/9, 15/10 & 5/11)
Carl Van Baelen (excusé le 29/10 & 5/11)	Myriam Combes (excusée le 24/9)
Thierry Viard	

Ordre du jour :

- Projet de licenciement économique de moins de 10 salariés- Information et Consultation

ON Semiconductor

Séance du 24 Septembre

Après accord des élus Titulaires présents ou représentés, les membres du CHSCT sont invités à participer à l'exposé des motifs économiques. Une convocation exceptionnelle du CHSCT sera envoyée par la Direction ce jour pour le 9 Octobre.

En préambule Olivier fait remarquer que la convocation et la note d'information de la Direction n'ont été remis que seulement 3 jours avant la date de la réunion exceptionnelle, certes dans les délais légaux, mais avec un délai un peu juste pour permettre aux élus de l'étudier en détails compte-tenu du week-end. Aussi il n'y a pas eu de remise en mains propres, mais envoi par mél.

Yolande commence la lecture de la note d'information en expliquant la baisse actuelle de la croissance en Chine et la récession en Europe.

Ensuite, elle détaille la chute du chiffre d'affaire du Groupe entre le 1er Trimestre 2012 et le 4ème Trimestre 2011, à savoir :

- AIMM (-12%)

- CCPG (-18%)

- SPG (-14%)

- SANYO (-25%)

La situation s'est certes stabilisée au 2ème Trimestre, mais une nouvelle dégradation est attendue au 3ème. Elle précise que le chiffre d'affaire de ST Micro & TI a progressé au 2ème Trimestre respectivement de 6.5 et 7%.

Bernard fait alors remarquer que d'une part la comparaison ne peut se limiter simplement au chiffre d'affaire sur un trimestre, d'autre part à seulement 2 sociétés concurrentes.

En effet il serait plus objectif de montrer une comparaison avec nos principaux concurrents sur une période plus longue des différents paramètres financiers (Chiffre d'Affaire, EBITDA, Trésorerie)

Ensuite la Direction devrait également communiquer les objectifs financiers que le Groupe souhaite atteindre, en incluant l'ensemble des réductions d'effectif prévus dans le monde, ainsi que les objectifs stratégiques visés compte-tenu de la crise.

ON Semiconductor

Pascal présente ensuite la situation du carnet de commandes. Les élus font remarquer que celui-ci ne montre pas une nouvelle baisse significative de l'activité.

Philippe demande alors une interruption de séance.

Lors de la reprise il est alors décidé d'un commun accord de suspendre la réunion.

Séance du 15 Octobre

Les élus précisent qu'ils ont pris connaissance des propositions accompagnant le dispositif de Congé de Reclassement et émettent les demandes suivantes à la Direction :

1/ Qu'il soit précisé de manière plus explicite ce qu'est une offre d'emploi valide (OVE) et les engagements en la matière qui seront pris par le cabinet BPI pour les salariés susceptibles d'être accompagnés.

2/ Qu'un budget Formations soit alloué à concurrence de 5000€ incluant les droits restants dans le cadre du DIF

3/ Qu'il soit bien précisé le maintien et le paiement intégral par la société de la Mutuelle (garanties Santé & Prévoyance) pendant 9 mois au-delà de la rupture du contrat de travail

Yolande prend note et précise qu'elle reviendra vers nous ; il est alors décidé d'interrompre la réunion.

Séance du 29 Octobre

Philippe précise que les élus du CE ont pris connaissance de l'Avis rendu par le CHSCT le 19 Octobre, notamment quant à l'organisation du travail après la suppression des postes mentionnés dans le document de la Direction.

Carolina nous communique alors la note d'information modifiée.

Une discussion s'amorce sur le type de proposition pouvant être considéré comme une OVE. Thierry fait alors remarquer qu'aucune durée minimum n'est proposée dans le cas d'une proposition de CDD, ce qui n'est pas acceptable. Carolina accepte de recontacter le cabinet BPI sur le sujet.

ON Semiconductor

Les élus font ensuite remarquer que le texte n'est pas encore clair pour ce qui concerne le maintien de la Mutuelle et demandent qu'il soit bien écrit que les 9 mois proposés démarrent effectivement à partir de la rupture du contrat de travail. La Direction s'y engage

Les élus prennent acte de l'acceptation par la Direction du budget spécifique Formations de 5000€ et Philippe demande alors à ce qu'une commission pour l'examen de dossiers soit constituée incluant des représentants de la Direction, de BPI et du CE. Carolina fait alors remarquer que nous ne sommes pas dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), que le contrat avec le cabinet BPI ne prévoit pas ce type d'aménagement. Elle propose néanmoins qu'un compte-rendu soit fait sur une base trimestrielle lors des réunions CE sur la situation de chaque salarié bénéficiant du support du cabinet BPI et notamment sur les demandes de formations émises acceptées ou non.

Il est ensuite décidé d'ajourner la réunion.

Séance du 5 Novembre

Carolina présente la note d'information mise à jour.

Il est tout d'abord décidé de procéder à la relecture du chapitre 2 de la note d'information, notamment la description des postes supprimés, les conséquences pour les salariés et l'organisation du travail, les critères retenus pour définir l'ordre des licenciements.

Ensuite les élus prennent acte des précisions écrites quant au maintien de la Mutuelle.

Ils rendent ensuite leur Avis.

Avis du CE

Le 24 septembre 2012 débutait la réunion extraordinaire du CE portant sur le projet de licenciement économique de moins de dix salariés.

A l'issue des séances tenues les 24/09, 15/10, 29/10 & 5/11 et après étude de la note d'information fournie par la Direction et des réponses que celle-ci a bien voulu apporter à nos questions, et compte-tenu du fait qu'elle n'a pas voulu négocier les critères de licenciement,

ON Semiconductor

les élus Titulaires du CE rendent l'avis suivant :

1/ Situation économique

Certes la situation économique s'est dégradée ces derniers mois, certes le chiffre d'affaire est en baisse, mais pas les profits, puisque les résultats du dernier trimestre (2ème Trimestre 2012) montrent un bénéfice net d'environ 60M$.

Le chiffre d'affaire de nos concurrents est en hausse, mais pas leurs profits : TI et ST Micro annoncent des pertes pour ne citer que les deux entreprises citées par la Direction.

Ne s'agirait-il pas là d'une différence de stratégie?

- La stratégie de nos concurrents est de gagner des parts de marché pendant cette période difficile afin d'espérer un redémarrage vigoureux dans les12 ou 18 mois.

- Au contraire, celle de ON Semiconductor est de conserver une trésorerie positive. Les licenciements affaiblissent la société. Le retour à une activité plus soutenue n'en sera que plus difficile car nous aurons perdu des clients et des collaborateurs expérimentés.

D'autre part nous apprenons que le Groupe réserve 300M$ pour un éventuel rachat d'actions, au cas où le cours de l'action ON Semiconductor baisserait trop sur les marchés boursiers (NASDAQ).

Il s'agit donc bien là de licenciements boursiers qui sont organisés sur tous les sites du Groupe, plutôt qu'une éventuelle recherche de compétitivité.

2/ Le projet de réorganisation

- Le département Qualité

Dans son dernier discours sur l'état de la situation du Groupe le 8 Aout, le CEO Keith Jackson a insisté sur le fait que notre Groupe souffrait d'une baisse de la qualité.

Le CE est donc extrêmement surpris que le seul poste Qualité qui restait à Toulouse soit supprimé. Les fonctions qualité seront assurées depuis Oudenaarde, Roznov et Phoenix. Cela ne va pas faciliter la qualification des nouveaux produits développés à Toulouse.

- Le département Marketing

La fonction Product Line Marketing CCPG sera désormais assurée à Phoenix par deux salariés actuellement en poste.

ON Semiconductor

Un poste « Regional Marketing » sur deux est supprimé, ainsi que le poste de support technique. Ce dernier est actuellement occupé par un ingénieur d'application travaillant sur des projets régionaux.

Ces départs nous feront perdre des parts de marché. Nos clients européens ne recevront plus le support régional auquel ils sont habitués ; en conséquence ils se détourneront de nos produits.

Nous attirons l'attention sur le fait que les critères de licenciement n'ont pas été appliqués à tous les employés des entités françaises susceptibles de pouvoir occuper les postes supprimés.

- Le département « System Architect »

Le seul profil avec une compétence « numérique & microcontrôleur » est supprimé ; cela engendre un nouveau risque de perte de compétitivité pour le Groupe. Le remplacement de cette compétence par des postes « System Architect » avec compétence « numérique & microcontrôleur » basés en Belgique et en République Tchèque n'a pas de sens puisqu'il n'en existe pas aujourd'hui.

Conclusion

- Avis sur les critères d'ordre

Avis défavorable à l'unanimité des élus Titulaires présents ou représentés.

- Avis sur le congé de reclassement

Les élus ont pris note des demandes qui ont été satisfaites mais néanmoins regrettent qu'ils ne soient pas consultés sur les demandes de formation(s).

Avis neutre à l'unanimité des élus Titulaires présents ou représentés.

- Avis sur le projet de licenciement économique

La Direction ne nous a fourni aucune évidence de « cessation des paiements, mise en redressement judiciaire ou résultats déficitaires » qui pourraient étayer des difficultés économiques du Groupe.

Nous pensons donc que ces licenciements sont sans cause réelle et légitime.

Avis défavorable à l'unanimité des élus Titulaires présents ou représentés.

ON Semiconductor

Le procès verbal de la réunion est relu et approuvé en séance.

Liste des documents joints en Annexe :

- Note d'Information sur le Projet de Licenciement du 24 Septembre modifiée

- Commentaires du cabinet La Clé sur le Projet

Toulouse le 5 Novembre 2012,

Yolande De Busschop	Philippe Soum
Présidente	Secrétaire